

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF45

présenté par
Mme Buffet

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.